



CONSEIL MUNICIPAL

13 DECEMBRE 2018

Etaient Présents :

Jean MARX, Maire

André VAN COMPERNOLLE, Philippe CHÊNE, Michel NOËL, Valérie LOPPIN, Dominique PÉRIN NETZER, Jean-Louis RUMÉRIO, adjoints au Maire,

Lionel CORDIER, Dantès MARTINELLI, Emmanuel VERDONK, Jacqueline REDOUTÉ, Monique BAUDART, Dominique BERGER, Dominique MARCOUX, Pascal CARLIER, Marie-José CLERMONT, Valérie DUMOULIN, Christine CHAUVEAUX, Jean VIGOUROUX, Anne-Marie MISER, Patrick MECHERI, Cédric THIRY conseillers municipaux

Pouvoirs :

TAMBOUR Virginie à Jean MARX

Véronique BALTAZART à Christine CHAUVEAUX

Michel DUMONT à Michel NOEL

Excusés :

Agnès CUILIER, Guy BIGIN, Samir BEN-ZAHI

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A RENDU LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé ;
- Le changement de composition de l'exécutif a été approuvé.
- Le rapport de la CLECT 3 a été approuvé.
- Le rapport d'activités 2017 de la Communauté Urbaine du Grand Reims a été approuvé.
- Il a été accepté de vendre les parcelles de la commune pour la ZAC des Blancs Monts pour une surface totale de 29337m² au prix de 13.20€ le m² soit un total de 387 248.40€.
- La demande d'autorisation environnementale unique permettant la poursuite du projet d'aménagement de la ZAC des Blancs Monts 2 a été approuvée.
- La modification budgétaire a été approuvée.
- Le conseil municipal prend acte du débat d'orientation budgétaire.
- La numérotation des parcelles rue Aristide Briand et rue Paul Gauguin a été approuvée.

- Il a été décidé d'autoriser le Maire à mener toutes les démarches pour la cession des parcelles communales rue René Cassin, en bordure de voie verte et Maître THIENNOT et associés a été nommé pour cette affaire.
- Il a été décidé d'approuver la demande auprès du fonds de soutien de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour la rénovation de deux autels de l'église.
- Il a été décidé d'approuver la demande de subvention auprès de l'Etat pour la rénovation des deux autels de l'église.
- Le Conseil Municipal par 24 voix et 1 contre a décidé de renouveler sa garantie d'emprunt à Plurial Novilia à 100% en principal, plus intérêts.
- Il a été décidé d'allouer une carte cadeaux multi-enseignes aux familles à la naissance d'un enfant d'une valeur de 35€.
- Il a été décidé d'accorder une aide financière d'un montant de 500€ à François Barrer.
- Il a été décidé de désigner les représentants de la collectivité au Comité Technique comme suit :

Titulaires :

M. MARX
Mme MISER
M. CORDIER
M. CHENE

Suppléants :

M. BERGER
M. MARTINELLI
Mme TAMBOUR
Mme MARCOUX

- Il a été décidé de prolonger la vente des biens du patrimoine communal à la médiathèque suivant les tarifs ci-après :
 - Livre : 1€
 - CD : 1€
 - CD-Rom : 1€
 - Le lot de 5 revues : 1€
- Il a été décidé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes relative au renouvellement de l'ensemble des contrats d'assurance des personnes morales parties à la convention et de charger la Communauté Urbaine du Grand Reims de coordonner la procédure.
- Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du département de la Marne, de la région Grand Est, de la Fédération Française de Tennis et de l'Etat pour la restructuration de deux courts de tennis extérieurs.
- Il a été décidé de fixer les nouveaux tarifs de la salle polyvalente comme suit :

	Salle 100m ²	Salle 150m ²	Salle centrale	Salle 100m ² + centrale	Salle 150m ² + centrale	Salle totale
Habitants	240€	310€	410€	650€	720€	820€
Extérieurs	400€	510€	670€	1070€	1180€	1340€

- Il a été décidé de signer la convention de partenariat CLIC et de contribuer financièrement au fonctionnement du CLIC par l'attribution d'une subvention annuelle proportionnelle au nombre d'habitants en raison de 0.50€/ habitants soit 3205€.
- Il a été décidé d'attribuer une subvention de 1100€ à l'association Cormontreuilloise des jardins familiaux.